



Extrait du registre des délibérations Réunion du 18 août 2014

L'an deux mille quatorze, le dix-huit août à dix-huit heures, se sont réunis, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration de la régie personnalisée Le Gueulard + en mairie de Nilvange, sur convocation du Président, Monsieur Moreno BRIZZI, adressée le 25 juillet 2014.

Etaient présents :

Elu communautaire	: M. Moreno BRIZZI
Elue communautaire	: Mme Lucie KOCEVAR
Personne qualifiée	: M. Pascal MADELAINE
Personne qualifiée	: M. Christian SCHOTT

Etait absente :

Elue communautaire	: Mme Béatrice FICARRA
--------------------	------------------------

N° 2014-24

OBJET : CHOIX DU FOURNISSEUR WEEZEVENT POUR LA GESTION DE LA BILLETTERIE

Pour le fonctionnement de la Scène de Musiques Actuelles Le Gueulard+, il est proposé de faire appel au fournisseur Weezevent qui se chargera de la gestion de la billetterie et de la carte d'abonné G+ selon les termes énoncés dans le contrat entre Weezevent et Le Gueulard+.

Les commissions de Weezevent sont calculées en fonction des billets vendus et sont soumises à un taux de TVA de 20% :

- 0.24 € TTC par billet vendu en guichet
- 0.99 € TTC par billet inférieur à 40 € et vendu en ligne
- 2.5% TTC du prix du billet, si le montant du billet est supérieur à 40 € et vendu en ligne
- 0 € pour les billets gratuits et pour les invitations
- 0.99 € TTC par carte d'abonné G+

Pour la gestion de la billetterie, un investissement de 1 830 € TTC devra se faire auprès de Weezevent pour acquérir une imprimante thermique zebra et un apple ipod touch.

Les billets thermiques standards (consommables) seront commandés chez Weezevent pour un montant de 24 € TTC le rouleau de 1 000.

Les modalités de reversement des billets vendus en ligne par Weezevent, se feront le 1^{er} et le 16 du mois par virement bancaire, ils comprendront les prix des billets vendus en ligne moins les commissions de Weezevent.

Pour pouvoir vendre des billets au guichet, Le Gueulard+ doit se procurer sur le site internet de Weezevent des crédits de ventes de commission au prix de 24 € TTC les 100 unités (correspondants aux 100 futurs billets à vendre).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil d'administration après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE

Le choix du fournisseur Weezevent pour la gestion de la billetterie selon les termes énoncés dans le contrat.

APPROUVE

Les modalités de paiement et de fonctionnement de Weezevent ainsi que l'acquisition de matériel pour le service billetterie.

Membres élus : 5

En activité : 5

Membres présents : 4

Membres ayant donné procuration : 0

Membres absents excusés : 0

Membres absents : 1

Pour copie conforme au registre,
le compte rendu de cette délibération sera affiché
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard +)

Hayange, le 19 août 2014

Le Président,



Moreno BRIZZI